

Strasbourg, le 28 septembre 2016

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Sport et prison

Conseil de coopération pénologique (PC-CP)
13^{ème} réunion du Groupe de travail

28 septembre 2016 – 9h30

Strasbourg – Agora – Salle G04

***Introduction / Clarisse Bonjean
à l'intervention de Mme Gaëlle Sempé, auteure de l'ouvrage
« Sport et prison »***

Dans le cadre de ses activités de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations dans et par le sport, l'Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES) organise de grandes conférences politiques annuelles sur des priorités fixées par son Comité de Direction.

Ce dernier avait décidé de **centrer son action sur la thématique Sport et prison en 2014**.

Afin d'organiser au mieux cette conférence, **une première réunion d'experts avait été organisée en mars 2013** en coopération avec le Conseil de Coopération Pénologique (PC-CP), rassemblant des experts européens venant des autorités pénitentiaires et sportives.

L'événement était organisé autour des thèmes suivants :

- Les normes existantes et leur mise en œuvre,
- Aperçu général des installations et activités sportives dans différents types d'établissements pénitentiaires,
- Les activités sportives, un outil social,
- L'avenir : proposer des activités et des installations sportives adaptées.

Afin de promouvoir des politiques sur la base d'éléments et de faits concrets, le séminaire a suggéré de réaliser de plus amples études afin de déterminer quels sports et quels programmes sportifs sont le plus appropriés aux personnes en détention. Il a également été mis en évidence qu'une approche plus normative des attentes de la pratique sportive en prison serait bénéfique.

Pour ces raisons, l'APES, en coopération avec le PC-CP, a décidé de réaliser **une enquête** sur la base d'un questionnaire envoyé aux administrations pénitentiaires.

La Conférence politique annuelle de l'APES, co-organisée ensuite avec le Comité National Olympique Français en coopération avec les Ministères français de la Justice et des Sports **en juin 2014**, s'est centrée sur deux sujets principaux :

- La présentation des résultats de l'enquête,
- La présentation de bonnes pratiques.

Elle a conclu notamment sur l'importance et la nécessité de soutenir des projets novateurs et l'échange de bonnes pratiques.

Sur cette base, l'APES a décidé de réaliser, en coopération avec le Conseil de Coopération Pénologique (PC-CP), un **manuel** présentant l'analyse des résultats du questionnaire et les bonnes pratiques identifiées comme outil à destination des Etats membres pour l'évaluation, la mesure et le développement de projets.

Je laisse la parole maintenant à **Mme Gaëlle Sempé**, Maître de Conférences à l'Université de Rennes 2, qui a rédigé l'ouvrage dont vous avez la primeur aujourd'hui des premiers exemplaires en version française. La traduction en anglais va être réalisée prochainement et vous serez informés de la disponibilité du manuel en langue anglaise le moment venu.